

---

**Définition de cas pour l'investigation de cas pédiatriques d'hépatite aiguë sévère "d'étiologie inconnue"**

(28/04/2022)

---

**Définition d'un cas possible**

**Enfant âgé de moins de 18 ans**, ayant présenté **depuis le 1er janvier 2022**, une **hépatite aiguë sévère**, définie par : une cytolysé (ASAT et/ou ALAT) > 500 UI/L et un taux de prothrombine (TP) < 50%

• **Avec un bilan étiologique de 1ère intention négatif :**

- Bilan toxicologique négatif : paracétamol, halothane, syndromes phalloïdiens, valproate de sodium, isoniazide, rifampicine, phénobarbital, sulfamides ;
- Pas d'hépatopathie chronique connue ou très fortement suspectée (déficit en a1AT, maladie de Wilson, hépatite auto-immune, cholestase intrahépatique familiale progressive), ni cause métabolique connue ou très fortement suspectée, ni de leucémie aiguë ;
- Aucun virus détecté parmi les suivants : VHA, VHB, VHC, VHE, HSV, HHV6/8, EBV, CMV, VZV, parvovirus, echovirus, coxsackie, SARS-CoV2, virus grippal.

• **OU avec un Adénovirus positif**, avec ou sans agent infectieux détecté, avec ou sans hépatopathie chronique, avec ou sans cause métabolique